

Miss Morley

DECLARATIONS ET DISCOURS



CANADA

DIVISION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

OTTAWA - CANADA

N° 70/15

LE CANADA REVOIT SA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

**Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires
extérieures, M. Mitchell Sharp, devant le
Comité permanent des affaires étrangères et
de la défense nationale, le 27 octobre 1970.**

... Dans les documents sur la politique étrangère il s'agit de décisions prises par le Gouvernement et ils tracent la ligne de conduite qu'il entend suivre. Ils constituent de ce fait un exposé de la politique étrangère du Gouvernement. Les divers fascicules de cette étude, et particulièrement celui qui traite de la politique générale, présentent les idées du Gouvernement sur la place que le Canada occupe dans le monde, sur nos buts et intérêts nationaux et sur la manière d'en assurer au mieux la réalisation.

La situation mondiale a évolué rapidement dans les années soixante et le Canada est passé lui-même par une période de profonde transformation. Des lignes de conduite qui ont bien servi le Canada dans le passé avaient besoin d'être révisées. Une partie croissante de l'opinion canadienne mettait en question la position du Canada sur des points précis de politique étrangère. Le Gouvernement s'est soucié de l'orientation de ces critiques, qui ont porté en majeure partie sur des questions mettant en cause d'autres puissances, leur politique et leurs intérêts, ainsi que sur le rôle du Canada, plutôt que sur la promotion de nos objectifs et intérêts nationaux. Le Gouvernement a entrepris la révision de notre politique étrangère parce qu'il avait, certes, ces préoccupations, mais il était avant tout déterminé à faire en sorte que la politique canadienne continue de répondre aux besoins du Canada dans un monde en évolution. Le peuple canadien avait besoin de savoir si notre activité à l'étranger est bien à la hauteur des efforts du personnel qualifié et des sommes d'argent que nous y consacrons.

La révision entreprise comportait l'identification et l'analyse des principes sur lesquels s'appuie notre politique étrangère. Un principe majeur, cependant, s'impose, à savoir, que le bien-être politique de la plupart des Canadiens ne peut être assuré que si le Canada continue d'être un État indépendant, démocratique et souverain. A moins d'être indépendant et souverain, le Canada ne saurait avoir une politique étrangère. En l'absence de l'esprit démocratique toute discussion publique devient futile.

La politique étrangère du Canada, comme celle de toutes les autres nations, ne se fait pas dans le vide; le monde ne reste pas immobile pendant que le Canada modèle et met en mouvement sa politique étrangère. Les objectifs de cette politique peuvent compléter ceux d'autres nations ou rivaliser avec eux. Les buts et les intérêts d'autres nations empiètent sur la liberté d'action du Canada dans le domaine international. Nous vivons dans un monde de changement dynamique. Des événements qui se produisent à des milliers de milles de distance ou à côté de chez nous peuvent modifier les relations internationales. Les événements à l'intérieur du pays peuvent influencer les relations extérieures. Les prévisions sont peut-être plus difficiles dans ce domaine que dans tout autre. Pour citer un passage de l'étude sur la politique étrangère:

"Le problème consiste essentiellement à saisir au vol une série d'événements et à les rassembler en un tableau clair et complet. Cette image globale doit rester fixe, juste assez longtemps pour que l'on découvre la perspective exacte qui permettra au Gouvernement d'agir en conséquence, de façon décisive et efficace. Ce tableau se compose d'éléments d'information divers recueillis à de nombreuses sources, publiques ou officielles, et constamment filtrées et analysées. Pour en avoir une juste perspective, il faut donc situer tous les éléments d'un problème politique donné dans un cadre conceptuel qui indique les principales tendances de la politique intérieure et extérieure du pays."

Le cadre peut s'édifier de diverses manières, mais il doit être axé sur les objectifs nationaux de base. Ces objectifs seront nécessairement poursuivis à la fois sur le plan national et sur le plan international, plans qui tout en étant distincts sont étroitement rattachés l'un à l'autre. Tous ces facteurs se présentent comme un kaléidoscope de défis, de menaces, d'occasions et de contraintes. Et c'est un kaléidoscope. Personne n'aurait pu prévoir la mort prématurée du président Nasser, personne ne peut encore dire quelles conséquences elle aura. Un changement à la direction de l'Union soviétique pourrait modifier considérablement le climat international.

Quels que soient les termes qu'on emploie pour définir les objectifs nationaux, on y trouve trois idées maîtresses:

1. Que le Canada maintiendra en toute sécurité son indépendance politique.
2. Que le Canada et tous les Canadiens jouiront d'une prospérité générale et croissante.
3. Que tous les Canadiens trouveront dans leur vie et dans leurs rapports avec les autres peuples des valeurs à conserver et à enrichir.

Ces idées répondent aux grandes préoccupations des Canadiens et du Canada d'aujourd'hui et de toujours. Au tout premier plan viennent l'unité nationale, la liberté individuelle, la personnalité nationale, le progrès économique et social et le souci humanitaire.

Le cadre général de cette politique est constitué des moyens qui permettront d'atteindre ces objectifs. Le Gouvernement les a présentés comme autant d'orientations de la politique nationale. Ce sont:

1. La croissance économique
2. La souveraineté et l'indépendance
3. La paix et la sécurité
4. La justice sociale
5. La qualité de la vie
6. L'harmonie du milieu naturel

Certains observateurs, au Canada et à l'étranger, ont tendance à reconnaître dans ces orientations, les objectifs nationaux eux-mêmes et à perdre de vue le fait qu'ils sont les moyens d'atteindre ces objectifs....La croissance économique, par exemple, n'est pas une fin en soi, mais le fondement indispensable à la réalisation des objectifs nationaux d'unité, d'indépendance, de prospérité et d'identité propre.

D'autres observateurs prétendent que ces thèmes constituent une fragmentation arbitraire de la politique. Ils y voient un cadre qui manque de souplesse. Il se peut que les distinctions soient arbitraires mais les orientations politiques se chevauchent. Le thème paix et sécurité chevauche celui de souveraineté et indépendance. Les trois thèmes de justice sociale, qualité de vie et harmonie du milieu naturel se chevauchent de façon évidente.

Le cadre dont je parle n'existe pas pour lui-même, c'est un instrument qui sert à envisager la politique et à la modeler. Le chiffre six ou les termes employés n'ont aucun caractère magique. Quelle que soit leur définition, ces thèmes ou orientations couvrent le domaine de la politique tout entier, politique intérieure et politique étrangère, l'une étant le prolongement de l'autre. La difficulté que pose une énumération de ce genre, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un document imprimé, réside dans le fait que les gens voient un ordre de priorité dans l'ordre de la présentation. Un tel ordre de priorité n'est pas voulu et n'aurait aucun sens. Toutes ces orientations sont des éléments essentiels de la politique nationale qui retiennent en tout temps l'attention du Gouvernement.

Ces orientations s'appliquent aussi bien à la politique intérieure qu'à la politique étrangère. Une grande nation commerçante comme le Canada ne peut favoriser sa croissance économique intérieure sans travailler à améliorer la santé de l'économie mondiale. Pour sauvegarder sa souveraineté et son indépendance il lui faut s'affirmer sur le plan international comme sur le plan intérieur. La paix et la sécurité sont des problèmes d'envergure mondiale. La justice sociale ne peut pas se fragmenter; on ne saurait s'opposer à la discrimination à l'étranger si on la pratique chez soi. La qualité de la vie s'enrichit au contact des autres peuples. Le littoral très étendu du Canada et sa longue frontière avec les États-Unis lui font prendre conscience du fait que la pollution de l'environnement ne connaît pas les frontières politiques.

Ces six thèmes ou orientations politiques nous ont fourni le cadre dont nous avons besoin. Pour en tirer vraiment avantage et donner un sens à notre action politique future nous avons dû mettre l'accent sur certains de ces points. Toute décision de ce genre prête le flanc aux interprétations erronées, aux déformations délibérées et aux vicissitudes qu'entraînent les circonstances.

Après avoir étudié la situation actuelle du monde, les besoins présents du Canada et les ressources dont il dispose, le Gouvernement a décidé qu'il fallait attacher plus d'importance que par le passé à la croissance économique, à la justice sociale et à la qualité de la vie. Cela ne signifie pas, et ne peut en aucun cas signifier, qu'il attache moins d'importance aux autres orientations de sa politique, notamment à la paix et à la sécurité.

D'autre part, l'existence du Canada en tant que nation est menacée de l'intérieur par des forces qui cherchent à le diviser. Cela fait ressortir d'autant plus nettement la nécessité de donner une plus grande importance à un programme politique, intérieur et extérieur, qui favorise la croissance économique, la justice sociale et l'amélioration de la qualité de la vie pour tous les Canadiens....

Je crois qu'il est juste de dire que le Canada exporte plus par habitant que tout autre pays du monde; dans ce domaine nous sommes sans conteste au premier rang. Encourager la croissance économique du Canada, c'est travailler à maintenir le bon état des échanges commerciaux sur le plan international. Notre propre bien-être économique et celui de tous les pays du monde reposent sur la vigueur du commerce mondial.

La répartition des nations en grandes puissances, puissances moyennes et petites puissances devient futile du fait de l'existence de deux super-puissances. Le Canada ne prétend pas être une "puissance" au sens absolu du mot, mais il compte faire entendre sa voix au chapitre des affaires internationales. Pour jouer un rôle utile dans la communauté mondiale, il faut posséder certains éléments de puissance. Au sens restreint du terme, il faut dire que le Canada est une puissance économique plutôt que militaire. En mettant l'accent sur la croissance économique, le Canada est plus en mesure de participer pleinement aux conseils des Nations.

J'ai traité assez longuement de la croissance économique parce qu'on a généralement mal compris l'importance que nous y attachons. On oublie souvent que le Gouvernement attache la même importance au thème de la justice sociale, dans le contexte duquel se posent les grandes questions de sous-développement, de colonialisme restant, de discrimination raciale et d'aide indispensable au développement; et à celui de la qualité de la vie qui englobe tant les problèmes du monde en voie de développement que les problèmes du Canada et qui, par la force des choses, chevauche celui de l'harmonie du milieu naturel.

L'orientation de la politique étrangère peut présenter et présente effectivement des éléments qui viennent en conflit et imposent au Gouvernement des choix difficiles. Un exemple manifeste et approprié est le conflit qui peut exister entre la croissance économique et l'harmonie du milieu naturel. Je n'ai pas à insister sur ce point. L'expansion industrielle produit l'emploi et la prospérité. Elle peut aussi polluer l'air, la terre et l'eau. Actuellement le Canada, comme tout autre pays fortement industrialisé, a des choix

difficiles à faire dans ce domaine....

L'un des thèmes les plus discutés du Document général a été celui de notre rôle et de notre influence.

"Il est téméraire d'oser prévoir et prédire quel sera le rôle du Canada dans un monde en évolution. Il est plus téméraire encore et même présomptueux de fonder une politique étrangère sur un rôle, celui d'homme-à-tout-faire international, qu'on assignerait d'office au Canada.

"Il n'existe pas de rôle naturel et immuable, ni d'influence permanente du Canada dans le monde d'aujourd'hui. Son rôle et son influence doivent être le résultat d'une action politique axée sur des objectifs précis. Certes ce ne sont pas des avantages à négliger en matière de relations internationales, mais on ne peut en faire le but de sa politique. La popularité et la considération ne sont pas des fins en soi; elles reflètent le succès d'une politique, elles ne la créent pas."

On a généralement cité à faux ce passage du Document qu'on a interprété comme signifiant que le Canada cherche à éviter les responsabilités internationales et le rôle précieux qu'il a joué dans le règlement des différends et les opérations de maintien de la paix, rôle qu'il joue encore à Chypre, au Moyen-Orient et au Cachemire. En réalité, rien n'est plus faux. Le Canada est prêt à agir comme conciliateur ou à fournir des forces de maintien de la paix lorsqu'on le lui demandera, mais il ne saurait assurer ces services sans un certain espoir de succès.

La revision de la politique étrangère nous a rappelé maintes choses que nous savions déjà mais auxquelles nous n'attachions pas suffisamment d'importance. Vers la fin des années quarante et le début des années cinquante, l'économie du Canada s'était raffermie tandis que celle de la plupart des pays était affaiblie par la guerre, ce qui a permis à notre pays de jouer pendant un bref laps de temps un rôle prépondérant sur la scène internationale. Depuis lors, nos alliés et nos anciens ennemis ont rebâti leurs économies, l'Union soviétique est devenue une super-puissance et la Chine est sur le point de devenir une puissance mondiale. Tout cela est évident mais ce qui est plus vrai encore c'est que, depuis lors, la force et l'indépendance du Canada se sont accrues à un point que certains Canadiens refusent d'admettre. Le rôle prépondérant que nous avons joué dans un monde ravagé par la guerre ne pouvait durer. En tant que nation plus puissante et plus importante qu'à cette époque, nous prenons notre place et jouons notre rôle dans le monde d'aujourd'hui....